LE CIRCUIT DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

ENTREPRISE

▲ La fiche de renseignements ne sera remise qu'à la demande de l'entreprise

Demande de contrat d'apprentissage

CMA

¤ Informations sur le contrat d'apprentissage - Vérification de la qualification du maître d'apprentissage et des conditions requises pour le jeune

Envoi fiche de renseignements

ENTREPRISE

¤ Si apprenti étranger, vérification du titre de séjour autorisant à travailler - Si non, faire les démarches nécessaires

Renvoi fiche de renseignements

CMA

¤ Contrôle des données, calcul du salaire

Edite le contrat et le renvoie avec les autres formulaires indispensables

¤ Renvoi du contrat avec demande de toutes les pièces nécessaires à l'enregistrement du contrat (documents à retourner au maximum 5 jours après la date d'embauche)

▲ *Nous vous conseillons de nous les retourner le plus rapidement possible*

ENTREPRISE

¤ **Prendre rendez-vous** au plus tôt **auprès de la Médecine du Travail** avant l'embauche de l'apprenti

▲ *L'absence d'avis d'aptitude établi par le médecin du travail est un motif de refus d'enregistrement du contrat*

Signature par toutes les parties puis renvoi du contrat

¤ Adresser la DUE à l'URSSAF dans les 8 jours qui **précèdent** l'embauche

CMA

Envoie le contrat pour visa

¤ Le visa du CFA inscrit définitivement le jeune

CFA

Vise le contrat et le renvoie

CMA

PROCEDURE D'ENREGISTREMENT

¤ Vérification de la présence de toutes les pièces obligatoires dans les délais impartis

¤ En cas de pièces manquantes, une lettre de relance est adressée à l'entreprise avec précision du délai

Contrat complet et conforme : Enregistrement	**Contrat incomplet et/ou non conforme : Refus d'enregistrement**

la présence du jeune dans l'entreprise et dans le CFA devient illégitime => risques financiers pour l'entreprise

ENTREPRISE	**APPRENTI**

¤ Transmission des volets employeur et apprenti

¤ Diffusion du contrat auprès des différentes structures CFA - URSSAF - Caisse de Retraite Complémentaire - DDTE - Conseil Régional